

A. SALOMON

LES ALSACIENS

EMPLOYÉS AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

A VERSAILLES

AU XVII^e ET AU XVIII^e SIÈCLES

Extrait de la *Revue d'Histoire Diplomatique* Octobre-Décembre 1931)

PARIS

EDITIONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

LIBRAIRIE AU VÉLIN D'OR

67, Rue de Seine (VI)

1931

A. SALOMON

LES ALSACIENS

EMPLOYÉS AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

A VERSAILLES

AU XVII^e ET AU XVIII^e SIÈCLES

Extrait de la *Revue d'Histoire Diplomatique* Octobre-Décembre 1931)

PARIS

EDITIONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

LIBRAIRIE AU VÉLIN D'OR

67, Rue de Seine (VI)

1931

LES ALSACIENS

EMPLOYÉS AU MINISTÈRE DES AFFAIRES

ÉTRANGÈRES A VERSAILLES

AU XVII^e ET AU XVIII^e SIÈCLES

L'Hôtel du dépôt des Affaires étrangères à Versailles, qui est devenu aujourd'hui la bibliothèque de la ville, ne fut construit qu'en 1761. Avant cette date, le Dépôt ne comprenait que des locaux où les archives étaient conservées et quelques salles de réception : les commis des affaires étrangères travaillaient chez eux ou accompagnaient le roi et les ministres dans leurs voyages. Au contraire, à partir de 1761, ils furent installés dans un bâtiment luxueux, orné de sculptures, figures et emblèmes ayant trait à la politique et aux pays étrangers. Dans la « salle des correspondances », les documents étaient classés dans des armoires à grillages dorés et protégés par des taffetas rouges. Une bibliothèque occupait une salle spéciale. L'hôtel était dirigé par un gouverneur, et gardé par quarante invalides : 2 sergents, 2 caporaux, 1 tambour et 35 fusiliers. Un médecin et un chirurgien y étaient affectés. Un aumônier célébrait la messe le dimanche, à 11 heures, pour les fonctionnaires de service.

Les employés appartenaient presque tous à des familles attachées depuis longtemps au service du roi : elles formaient un milieu spécial et se rattachaient souvent les unes aux autres par des mariages. Les traitements pouvaient aller jusqu'à 40.000 livres, auxquelles s'ajoutaient des gratifications fréquentes du roi et des souverains étrangers (boîtes d'or, vaisselles d'argent, diamants, cadeaux de noces, layettes, cures à Vichy, à Bourbon ou à Nérès, etc.). Le moindre commis

était connu personnellement du roi et avait toujours accès direct auprès de lui.

Dans l'introduction à son *Histoire du Ministère des Affaires étrangères pendant la Révolution*, Frédéric Masson parle avec admiration de ces employés du service des affaires étrangères au dix-huitième siècle : « hommes silencieux et modestes, discrets par profession et par caractère, ils étaient pieux, dit-il, catholiques gallicans ou même teintés d'un peu de jansénisme, ce qui augmentait leur austérité et rendait leur intégrité plus absolue. »

Pour être tout à fait exact, l'historien aurait dû ajouter que parmi ces « hommes de devoir qui assuraient la grandeur de leur pays et étaient initiés aux secrets des affaires d'Etat », il y avait un certain nombre de protestants, fidèlement attachés à la chapelle luthérienne de l'hôtel de Suède à Paris et à ses chapelains strasbourgeois. C'étaient des Alsaciens, et ils étaient venus à Versailles lorsque la création du service, que l'on a appelé assez improprement la *Chancellerie allemande*, fut imposée au département des affaires étrangères à la suite des traités de Westphalie, puis de l'annexion de Strasbourg. Les liens d'immédiateté qui unissaient la noblesse d'Alsace à l'Empire, maintenus par l'article 87 du traité de Munster, la communauté stipulée pour la navigation du Rhin posaient en effet chaque jour des problèmes dont la solution exigeait une connaissance approfondie de la langue allemande, ainsi que du droit public de l'Empire et des 350 Etats qui le constituaient. Il était naturel que pour l'étude de ces affaires on fît appel à des Alsaciens. Sainte-Beuve dans ses *Nouveaux Lundis*, parle ainsi de ces hommes, désignés souvent sous le titre de jurisconsultes du roi : « Laborieux, instruits, secrets, sachant l'échiquier alors si compliqué des Etats de l'Europe, le personnel des Cours, le droit public et les traités, le mécanisme et l'organisation du Corps germanique et de l'Empire, les prétentions et les *casus belli* de tout genre, tous les mystères et les arcanes des chancelleries; fonctionnaires à qui l'on demandait des mémoires sur les questions les plus ardues, qui en rédigeaient aussitôt du jour au lendemain, avec exactitude et clarté, sans qu'on eût même l'idée d'y attacher leur nom ».

Le premier en date de ces jurisconsultes du roi fut Ulrich Obracht,

mort en 1701, préteur royal à Strasbourg. Après sa mort, on dédoublâ sa charge et on nomma simultanément deux jurisconsultes du roi, ce furent Jean-Conrad Pfeffel, de Colmar, et Gérard de Reyneval, lorrain d'origine, mais né à Massevaux (Haut-Rhin) et élevé à Strasbourg. Après eux, on peut citer Jean-Balthasar Bischof, de Strasbourg, employé à Versailles pendant la guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748); — puis son neveu François-Henri Hennenberg, nommé en 1756, qui était fils de Jean-Bernard Hennenberg, secrétaire du conseil des Quinze, à Strasbourg; — François Bruges, de Colmar, avocat au Grand Conseil, fut jurisconsulte à Versailles de 1748 jusqu'à sa mort en 1766; il était en même temps chargé d'affaires des ducs de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Hesse-Darmstadt et de l'électeur palatin. Le successeur de Bruges fut Christian-Frédéric Pfeffel, fils de Jean-Conrad, domicilié à Versailles depuis 1767.

A côté de ces jurisconsultes titulaires se groupaient un assez grand nombre d'employés, commis, secrétaires ou interprètes alsaciens : Kieffer, Koenig, Otto, Reinhardt, Rosenstiel, Rühl, Scherer, Schmutz, etc.

Nous voudrions, dans les monographies qui vont suivre, faire connaître quelques-uns de ces fils de l'Alsace qui, au Dépôt des Affaires étrangères à Versailles, ont servi utilement la France.

I.

CHRÉTIEN-HUBERT PFEFFEL.

JEAN-CONRAD PFEFFEL. — CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC PFEFFEL.

La famille Pfeffel descend, d'après une tradition, d'un minnesaenger, poète à la cour de Frédéric II d'Autriche, au treizième siècle. Vers le milieu du dix-septième siècle, nous trouvons les ancêtres des trois diplomates en Allemagne; *Jean-Conrad Pfeffel* était, vers 1660, un membre distingué du corps pastoral de Bade-Durlach. En 1693, les armées françaises brûlèrent son presbytère; il mourut en chaire, le dimanche de Pâques 1701. Il avait été marié trois fois et avait donné une éducation soignée à ses quatre fils.

Le troisième seul nous intéresse : *Jean-Conrad* fut précepteur à Strasbourg, dans la famille d'Andlau, puis voyagea avec le prince-héritier de Durlach. En 1717, M. d'Angervillers et M. de Klinglin, préteur royal à Strasbourg, lui offrirent une chaire de professeur à l'Université. Nous ignorons pour quelles raisons il la refusa. Nous le retrouvons en 1721, devenu conseiller à la cour de Durlach; il n'y resta que deux ans. En 1723, le cardinal Dubois ayant demandé au professeur strasbourgeois, Schoepflin, de lui recommander un jeune alsacien connaissant le droit germanique, Pfeffel fut désigné par son ancien maître. Son acte de naturalisation (avril 1725) porte que Pfeffel était domicilié à Colmar depuis 1724. Dans la suite, il fut domicilié simultanément à Colmar et à Versailles. Son mariage avec *Anne-Catherine Herr*, veuve de *Guillaume Weber*, le fit entrer dans une des familles les plus respectables de la bourgeoisie colmarienne. Il mourut dès 1738, laissant trois enfants en bas âge : une fille et deux fils, *Chrétien-Frédéric*, le diplomate, et le futur poète-aveugle, *Théophile-Conrad*. Sa veuve devint aveugle et mourut le 22 décembre 1773.

Chrétien-Frédéric Pfeffel fit ses études de droit à Strasbourg, sous la direction de Schoepflin, qui l'associa à la composition de son *Alsatia illustrata*, le reçut à sa table, et le chargea de surveiller les études historiques et politiques de gentilshommes étrangers.

Vers 1749, la cour de Saxe demande à Schoepflin un jeune homme qui pût être associé à son ambassadeur à Paris, le comte de Loos, pour s'occuper de son procès instruit au Conseil souverain d'Alsace, et pour étudier les droits de la Saxe sur le comté de Hanau-Lichtenberg. La situation était assez embrouillée : au moment de la signature de la paix de Westphalie, une multitude de questions de détail n'avaient pas été élucidées, ce qui compliquait les relations entre la France et l'Allemagne. La France s'efforçait de maintenir ou de créer une influence sur le Corps germanique par ses relations avec les petits princes allemands, notamment ceux de la maison palatine. L'Allemagne à cette date était, comme l'a dit plus tard Frédéric II, une république de princes, une vaste anarchie sous le protectorat de la France.

Schoepflin indiqua Pfeffel au comte de Loos qui, après un séjour à Paris, l'emmena en Saxe en 1751, où il fut employé comme secré-

taire de légation. Pendant la guerre de Sept ans, Pfeffel fut prisonnier du Grand-Frédéric. Rendu à la liberté, il reprit le titre de *wirklicher saechsischer Gesandtschaftssekretaer*, et fut envoyé à Varsovie, où il rencontra le comte de Brühl en 1756. Le grand ministre lui ayant confié l'éducation de ses fils, Pfeffel séjourna avec eux à Paris, où il entra en relations avec la Dauphine Marie-Josèphe, et à Strasbourg, où les jeunes comtes suivirent les leçons de Schoepflin.

C'est à ce moment que Pfeffel trouva l'occasion rêvée d'entrer au service de la France : le baron de Mackau, ambassadeur de France à la Diète de Ratisbonne, séjournait à Strasbourg, sa ville natale, où il avait été jadis préteur royal. Mackau cherchait un secrétaire; seul un alsacien bilingue était qualifié pour ce poste. Schoepflin recommanda Pfeffel, au moment même où le cardinal de Bernis et le duc de Choiseul le réclamaient comme sujet français.

Pfeffel assista à la Diète de Ratisbonne; les négociations furent compliquées, car l'alliance de la France avec Marie-Thérèse avait amené des changements dans l'attitude du royaume vis-à-vis des principautés allemandes; tout en étant allié de l'Autriche, le roi de France ne cherchait pas à favoriser son influence et faisait une politique compliquée, dont Pfeffel fut la victime; il tomba en disgrâce et fut mis en disponibilité par Choiseul.

Sa situation matérielle devint difficile; il était marié et père de deux enfants; il s'adressa à l'ambassadeur de France à Munich, qui intervint efficacement en sa faveur à Versailles : il obtint de rester à Munich, au service de l'ambassadeur, mais sans titre.

Il y avait alors à Munich une vie intellectuelle intense; Maximilien-Joseph réformait l'instruction publique et le système monétaire; il protégeait l'industrie et le commerce. Pfeffel tint le ministère de Versailles au courant de ce mouvement; il rédigea un mémoire sur le commerce en Bavière; il fit mieux encore, il succéda au français Du Buat, qui avait été autorisé par Louis XV à accepter le poste de directeur des études historiques à l'Académie de Munich en 1759, et qui avait profité de sa situation pour fouiller les archives de Bavière, au moment où la France se préoccupait de la succession de ce pays. Pfeffel, après Du Buat, consacra plusieurs années à classer les archives du prince et celles des cou-

vents, écrivant en six ans neuf gros volumes. Grâce aux subsides du gouvernement français, il put alors faire copier des pièces importantes des archives d'Etat de Munich; il publia en 1767 son grand *Mémoire sur la succession de Bavière*. De son côté, l'électeur de Bavière consultait Pfeffel; il lui exprimait ses regrets de ne pouvoir l'attacher à son service, à cause de sa qualité de protestant.

Le plus proche héritier de l'électeur de Bavière était le duc de Deux-Ponts; ce dernier désirant trouver un représentant diplomatique qui fût bien vu, et de l'Electeur de Bavière et de la France, son choix se fixa sur Pfeffel en 1763.

En 1768, Pfeffel fut appelé à Versailles et nommé *jurisconsulte du Roi*. En cette qualité il est chargé tout d'abord d'étudier les droits de la France sur Avignon; puis il est envoyé à Gand, et travaille à la régularisation de la frontière des Pays-Bas. Ce n'est qu'en 1772 qu'il se fixe définitivement à Versailles; il fait partie de la première division, chargée de la correspondance avec l'Empereur et les princes allemands. On le tient en haute estime. Le 12 septembre 1775, une dépêche du ministre à l'envoyé du roi de France à Mannheim, O'Dunne, accompagnant les *Mémoires de la cour de Saxe* concernant ses prétentions, fait mention de Pfeffel : « Je l'ai fait apostiller par le sieur Pfeffel; vous savez qu'il a mieux approfondi que qui que ce soit cette matière délicate, et ses notes marginales, que vous trouverez à côté du texte, paraissent mériter toute confiance. Elles présentent toute cette grande discussion sous un jour si simple et si lumineux, que leur résultat pourrait servir de base aux arrangements dont les princes Bava-rois-Palatins sentent si infructueusement le besoin de s'occuper (1). »

Pfeffel présida aussi la Commission pour les limites.

En 1774, il avance en grade et devient *principal commis* au Ministère des Affaires étrangères. Son supérieur est Gérard de Rayneval de Masevaux, frère du préteur royal de Strasbourg.

A ce moment, Vergennes devient ministre; la question de la succession de Bavière est à l'ordre du jour; Pfeffel, spécialiste sur cette question, travaille avec le ministre, dont il gagne la confiance et l'es-

(1) Affaires étrangères. Correspondance Palatinat, 117.

time. Versailles se décide à soutenir l'héritier direct de la Bavière, le duc de Deux-Ponts; Pfeffel est chargé d'aller négocier avec lui.

Il est bien connu à Deux-Ponts et jouit de l'estime générale; mais la situation est compliquée. Trois partis sont en présence : la cour est entre les mains de la maîtresse du duc, la baronne d'Esbeck, femme du ministre, qui intrigue contre l'influence française. L'autre ministre, Hohenfels, est partisan de l'alliance française; il est ami de Pfeffel et entretient avec lui une correspondance politique. Enfin, au moment où Pfeffel arrive à Deux-Ponts, un envoyé de Catherine II, Romansoff, y débarque, et fait au duc des promesses d'argent, à condition qu'il renonce à la Bavière et s'allie à Joseph II qui venait de faire alliance avec Catherine. Le duc de Deux-Ponts a des dettes; si la France s'engageait à les payer, elle obtiendrait qu'il serve sa politique. Le fonds de la question est désormais une question d'argent : qui offrira davantage? Versailles ou Vienne? — Pour déjouer les machinations de l'émissaire de la Russie, Pfeffel fit courir le bruit, dès son arrivée, que son séjour serait très court. Romansoff crut pouvoir partir pour Strasbourg. Pfeffel profita de l'absence du diplomate russe pour gagner les ministres; il possédait la confiance de la princesse douairière; on lui ménagea une entrevue avec le duc, et sa négociation eut un plein succès. Romansoff fut congédié.

Pfeffel se maria deux fois : il avait épousé en premières noces *Anne-Catherine Gernler* († 1775), fille du pasteur réformé de *Wolfsheim* près de Strasbourg. Son fils, Hubert, fut élevé à l'école que son oncle avait ouverte à Colmar pour préparer à la carrière militaire de jeunes protestants, alsaciens et suisses, auxquels les écoles de l'Etat étaient fermées. — A partir de 1779 ou 1780, Pfeffel reçut un supplément de traitement de 2.000 l. par an, pour son fils, devenu officier dans le régiment de Hesse-Darmstadt. — Après son second mariage avec *Catherine Henriette Startz*, il passa régulièrement trois mois chaque année dans sa propriété de *Fortschweier* près de Colmar, sur le territoire montbéliardais de *Horbourg*, entouré de sa famille.

Vers 1780, Pfeffel est chargé d'étudier différents procès en Alsace; la cour, qui le tient en haute estime, le consulte sur des questions de politique et de diplomatie; en particulier, au moment de la mort de Ma-

rie-Thérèse, il est l'homme de confiance du Roi. « *Qu'en pense Pfeffel* », demandait parfois Louis XVI à M. de Vergennes, au moment de prendre une décision importante. Le ministre appelait Pfeffel : « *mes archives vivantes* ». Nous le voyons alors en relations avec le préteur royal de Strasbourg et le conseiller Henneberg, au sujet de la navigation du Rhin, qui créait une situation tendue entre les riverains badois et Strasbourg. Le margrave de Bade le charge de sonder la cour au sujet de son projet d'une union des princes allemands et sur l'attitude que prendrait éventuellement la France vis-à-vis de cette union.

En 1781, Hubert Pfeffel quitte sa charge de sous-lieutenant, et est adjoint à son père aux Affaires étrangères. C'est à ce moment que Pfeffel publie ses *Mémoires sur la Pologne* et sur *Avignon*.

La Révolution éclate. Après le 4 août, les princes allemands possessionnés en Alsace font des démarches à Versailles pour être indemnisés. Pfeffel est d'avis que pour la France le paiement est préférable à une guerre. Il s'occupe spécialement de Ribeauvillé, qui appartient à la maison de Deux-Ponts, et séjourne à Mannheim et à Deux-Ponts en 1791.

A peine est-il rentré à Versailles, qu'il se voit dénoncé par les meneurs révolutionnaires qui le détestent; on l'accuse d'avoir négocié avec l'ennemi. En juin, après la fuite du Roi, il quitte Versailles, et sans même passer en Alsace, se retire à Deux-Ponts. Il adresse au ministre la lettre suivante :

« Mon âge avancé et la diminution sensible de mes forces intellectuelles, m'avertissent de mettre un intervalle entre la vie et la mort, et m'ordonnent impérieusement de vous remettre ma place de jurisconsulte du Roi au département des Affaires étrangères... J'ai passé 43 ans dans la carrière politique, dont quatre au service de la Saxe, avec l'agrément et la permission de Sa Majesté, mais sous la condition rigoureuse de *revenir dans le Royaume aussitôt qu'elle me le ferait ordonner.* » (1).

(1) C'est Pfeffel qui souligne.

Le nouveau ministre de la guerre, Dumouriez, le destitua en mars 1792 et Pfeffel fut porté sur la liste des émigrés.

Au cours de sa longue carrière, le jurisconsulte du roi avait réuni une précieuse bibliothèque; dès 1768, Choiseul en fit l'acquisition pour le Ministère des Affaires Etrangères, tout en laissant Pfeffel en jouir sa vie durant. A peine arrivé à Deux-Ponts, Pfeffel chargea son fils Hubert de remettre officiellement la bibliothèque à Dumouriez (1).

A l'arrivée de l'armée révolutionnaire à Deux-Ponts, Pfeffel se réfugia momentanément à Mannheim; il fut nommé ministre, en l'absence du titulaire, prisonnier des envahisseurs, et revint alors à Deux-Ponts. Après la mort du prince, en avril 1795, il rentra dans la vie privée et s'établit à nouveau à Mannheim avec sa femme. Il ne quitta cette ville qu'en 1799, au moment de la guerre entre la France et l'Autriche, et se retira à Nuremberg jusqu'en 1800. A cette date, il crut le moment favorable à son retour à Paris; son frère, le poète aveugle de Colmar, négocia avec ses amis parisiens; M. de Gérando demanda la radiation de Pfeffel de la liste des émigrés. Elle lui fut accordée le 6 octobre 1800.

Arrivé à Colmar vers la fin d'octobre, puis à Paris en janvier 1801, Pfeffel fit visite à Rapp, au consul Lebrun, au ministre, M. de Talleyrand, à François Barthélémy (2). Tous ces personnages le consultèrent sur la marche des affaires sous l'ancien régime, le traitant « comme un oracle »; ils recherchaient en lui la tradition diplomatique. On sait que le Premier Consul rechercha et attira à son service les anciens commis et jurisconsultes des affaires étrangères que la Terreur avait épargnés. Pfeffel, qui considérait Napoléon comme un instrument de la Providence, fut, jusqu'à sa mort, le conseiller estimé et écouté de Talleyrand; il reçut une pension de 4.000 francs et publia de nombreux travaux historiques anonymes concernant la politique française. Ses écrits eurent en Allemagne un vif succès, mais rencontrèrent aussi de nombreux adversaires. C'est à l'adresse de ceux-ci que Pfeffel écrivit son *apologie* comme historien.

En 1804, l'Empereur lui donna la croix de la Légion d'honneur.

(1) *L'ex-libris* de Pfeffel porte une colombe avec un rameau d'olivier.

(2) Celui-ci, qui avait travaillé aux Affaires étrangères avant la Révolution, connaissait Pfeffel depuis longtemps.

A l'occasion des fêtes du couronnement, nombre de princes allemands, en séjour à Paris, vinrent lui faire visite. En 1807, peu avant sa mort, il vendit à l'Etat de nouvelles collections qu'il avait formées.

Pfeffel portait en quelque sorte dans ses souvenirs l'histoire vivante de la seconde moitié du dix-huitième siècle (1). Cependant, malgré les insistances de ses amis, il refusa d'écrire ses souvenirs par discrétion envers les gouvernements dont il avait connu les secrets.

Sa vieillesse fut sereine, ses visiteurs étaient frappés de sa simplicité, de son originalité aimable et douce. Il resta jusqu'à la fin empressé à obliger; son amitié était fidèle et désintéressée. Il garda ses facultés intactes, les infirmités de la vieillesse l'avaient épargné. Il se fit lire le *Génie du Christianisme* qui venait de paraître et dont on parlait beaucoup; bien que fervent protestant, il applaudit à cette publication qui glorifiait le catholicisme. Il fut un paroissien fidèle de la chapelle de l'ambassade de Suède à Paris; son nom se rencontre fréquemment dans les registres paroissiaux; il est témoin au mariage de *Treuttel* et de *Jordan de Colmar*; il est un des bienfaiteurs de l'Infirmierie. Ses fils sont élevés à Versailles par des précepteurs alsaciens : *Emmerich*, qui fut plus tard professeur au Gymnase protestant de Strasbourg, et *François-Chrétien Lersé* (1749-1800), l'ami de Goethe.

En 1805, les Mémoires de Pfeffel sur la succession de Bavière furent publiés, sans son autorisation et sans qu'il fût mention du nom de leur auteur, par le sénateur, François de Neufchâteau. Pfeffel écrivit à ce sujet à son frère de Colmar :

« ... Pendant qu'on célèbre vos ouvrages poétiques, je recueille en ma qualité d'historien et de diplomate des lauriers d'une autre espèce. Il y a une vingtaine d'années que par ordre et pour l'usage du roi, je composai des mémoires historiques concernant la guerre de succession de Bavière et les négociations de la paix de Teschen. Et ces mémoires, habillés d'un petit frac philosophique, viennent d'être imprimés sous le nom du premier de nos sénateurs. C'est sans doute bien glorieux pour moi qu'un personnage aussi fameux par la vigueur de son génie, la sagesse de ses vues, l'immensité de ses connaissances et l'élé-

(1) Voir l'éloge de Pfeffel par M. de Gérando.

vation du rang dans lequel il plane au-dessus de moi, ait bien voulu adopter mon enfant. Mais je voudrais qu'il eût bien voulu lui conserver par forme d'*agnomen* le nom de son père naturel...

« ... A Paris, 2 janvier 1806... J'ai presque la présomption de croire que mes « *opera omnia* » me conduiront à l'immortalité, depuis qu'un très grand homme qui joue un très grand rôle dans notre hiérarchie politique, a trouvé bon d'en faire imprimer une partie sous son nom. »

Pfeffel ne semble pas s'être inquiété outre mesure de cette indélité. Le pressentiment de sa mort prochaine dominait toutes ses autres préoccupations. Il écrit à son frère :

« Mon esprit s'éteint successivement; ma raison se soutient, et mon corps, travaillé par la goutte, par une dissurie fâcheuse et par de fréquentes suffocations, dépérit à peu près dans la même mesure qu'il survit en acquérant ses forces. N'ayant rien à espérer et peu de choses à craindre, je tiens au monde par le plus faible des liens, par l'habitude de vivre. — A Paris, le 16 mars 1806. »

Quelques semaines plus tard, il écrivit encore (11 juin 1806) :

« Je traîne mes 80 ans avec assez de force pour passer tout au plus pour un septuagénaire. Ma tête est toujours fraîche et mon esprit sain et gai. On me regarde comme l'oracle ambulante des relations extérieures en tout ce qui tient au régime passé. Je réponds avec plaisir à des questions de fait et l'on a la bonté de me dispenser de dire mon avis sur certaines questions de droit. Enfin je n'ai qu'à me louer de ma destinée politique et je puis être content de mon existence physique, nonobstant les crampes qui désolent mon piédestal, et du faux asthme qui me tourmente quand je monte des escaliers, que je me baisse profondément ou que je fais quelques mouvements vifs et accélérés. Je dors bien, je digère bien, je conserve un appétit exemplaire. Il me semble qu'en tenant cette marche on arrive tout doucement à son tombeau (1). »

(1) Les lettres de Pfeffel nous ont été obligeamment communiquées par M. Ph. Schoell. Nous ne leur faisons que de courts emprunts. M. X. M. Bopp, professeur au lycée de Colmar, se propose de les publier.

Pfeffel y descendit plus vite peut-être qu'il ne le pensait : il fut enlevé en peu d'instant par une attaque d'apoplexie, le 30 mars 1807. Son frère célébra son souvenir dans une ode, qui fut publiée par Schlichtengrote dans sa notice sur Pfeffel (page 53).

Dans son *Eloge de Pfeffel*, M. de Gérando parle avec admiration du principal ouvrage de Pfeffel, son *Abrégé chronologique de l'histoire du droit public en Allemagne*, qui parut en 1754, et qui eut trois éditions (1768 et 1777), « ouvrage classique, dit-il, dans une matière très difficile de sa nature et qui ne lui offrait presque ni modèle, ni guide. Il eut le mérite de réunir, dans un tableau exact et rapide, une suite d'événements, ou plutôt une réunion d'histoires particulières, laissées jusqu'alors dans une assez grande confusion, et de débrouiller, dans un sommaire plein de clarté, le chaos d'une législation extrêmement compliquée. »

II.

HENRI-CHARLES et LOUIS-HENRI ROSENSTIEL.

La famille Rosenstiel est originaire de Bouxwiller, résidence des seigneurs de Hanau-Lichtenberg jusqu'à la Révolution.

Nicolas Rosenstiel était aubergiste à l'enseigne de l'Aigle; il épousa *Anne-Marguerite Bergner*; leur fils, *Jean-Henri* naquit à Bouxwiller le 5 février 1718; il étudia la théologie à Strasbourg, et fut immatriculé à l'Université le 19 avril 1735. Il épousa, à Strasbourg, en juillet 1743, *Anne-Madeleine Lutherbourger*, fille du célèbre graveur et peintre de la cour de Bouxwiller, *Philippe-Jacques Lutherbourger*.

L'année même de son mariage, Jean-Henri fut nommé précepteur et prédicateur de la ville de Bouxwiller; trois ans plus tard, il avança en grade et devint second pasteur. En 1748, il fut appelé comme pasteur à Mietesheim, où il travailla pendant 45 ans. Il eut trois enfants : une de ses filles ayant épousé un nommé Gries, établi à Strasbourg, Rosenstiel se retira près d'elle vers 1793. Il mourut de vieillesse dans son domicile du Vieux-Marché-aux-Vins 72, le 7 janvier 1798 (18 ni-

vose an VI). L'acte de décès lui donne le titre d'instituteur (Lehrer) qui, pendant la période révolutionnaire, avait remplacé celui de pasteur. Sa veuve lui survécut.

Le fils cadet du pasteur Rosenstiel, *Frédéric-Philippe*, né à Miestesheim, le 2 octobre 1754, étudia au gymnase de Bouxwiller, puis à l'Université de Strasbourg, sous la direction de Schoepflin. Il devint précepteur dans la famille de Stein, à Nassau, où avait été précédemment un autre Strasbourgeois, F. R. Salzmänn; puis dans celle du comte de Loos, où avait séjourné Pfeffel. Rosenstiel fit de longs séjours à Paris, avec ses élèves, tout en suivant les cours de l'Académie des sciences. Quelques années plus tard, le baron de Heinitz l'emmena à Berlin, où il fut nommé assesseur des mines et forges, puis conseiller des mines, et enfin conseiller supérieur et conseiller intime des mines. En 1787, il fut nommé membre de la commission des manufactures royales de porcelaine et en 1790, membre de l'académie des arts. En 1802, il devint directeur de la manufacture royale de porcelaine. C'est en cette qualité qu'il eut l'honneur d'apporter en 1805, à l'impératrice Joséphine, les vases précieux que lui offrit la reine Louise. Frédéric-Philippe Rosenstiel perdit ses deux fils à la bataille de Lutzen en 1813. Schleiermacher, avec lequel il était lié d'amitié, prononça son oraison funèbre en mai 1832.

Le frère aîné de Frédéric-Philippe, le futur diplomate, *Henri-Charles Rosenstiel*, naquit à Miestesheim le 23 novembre 1747. Il suivit, comme son frère, les cours du gymnase de Bouxwiller, et à partir du 1^{er} avril 1769, ceux de l'Université de Strasbourg. Il y étudia, sous Koch, le droit des gens, l'histoire et le droit public allemand. Il devint candidat en droit le 13 juin 1772, puis licencié, enfin avocat au présidial de Bouxwiller. De belles perspectives s'ouvraient devant lui; il y renonça et répondit à un appel de M. de Vergennes, en allant travailler comme interprète au bureau des traducteurs. Rosenstiel gagna bientôt l'estime et la confiance du ministre qui le chargea d'un « travail particulier », la rédaction de la *Gazette de France*, devenue plus tard la *Gazette Nationale*, et à laquelle le professeur Koch collabora.

En 1780, Rosenstiel demanda un congé pour se marier : il épousa

Louise Weyland (1) de Bouxwiller, la sœur de l'ami de Goethe, *Frédéric-Léopold Weyland*. Leur union fut bénie à la chapelle suédoise par le chapelain strasbourgeois, Gams; Pfeffel et Schoell y furent témoins. En 1784, Rosenstiel est en Alsace; il fait visite à Pfeffel à Colmar, avec son collègue Otto, le futur comte de Mosloy.

Rosenstiel se montrant fidèlement attaché au roi, fut destitué par Dumouriez, quand celui-ci devint ministre des affaires étrangères. Il avait cinq enfants en bas âge et il était sans fortune; il protesta vivement contre sa mise à la retraite dans une lettre conservée aux archives du Ministère des affaires étrangères (1792). On lui offrit la place de consul de la République à Elbing (Prusse Orientale) qu'il accepta pour assurer la vie des siens. Il se mit en route, accompagné de sa famille, voyage difficile pour lui, d'autant plus qu'il était sans ressources et que son traitement était en retard de plusieurs mois. Il dut même s'arrêter à Berlin, s'y trouvant sans argent. Le consul de France à Berlin, Caillard, écrivit au ministre à Versailles : « Je crois devoir vous recommander avec autant d'insistance que s'il était question de moi-même, le citoyen Rosenstiel..., cet estimable agent de la République mérite à tous égards qu'on s'occupe de lui. » Rosenstiel, de son côté, écrivit à Dumouriez en date du 6 et du 16 germinal IV (2). A peine était-il arrivé à Elbing que M. de Talleyrand, devenu ministre, lui proposa de rentrer à Paris, où il lui offrait la place laissée vacante par le départ de Pfeffel (9 fructidor V). Rosenstiel hésita à accepter, et exposa ses perplexités au ministre dans une lettre datée du 28 fructidor : en quittant Paris, deux ans auparavant, il avait vendu son mobilier; il s'était meublé à Elbing, et perdrait en revendant ses meubles; de plus, il avait un bail pour son logement; il commençait seulement à bien connaître son travail. Il expose les difficultés de son voyage,

(1) Goethe lui-même, lorsqu'il était étudiant à Strasbourg, songea à entrer à la Chancellerie de Versailles par l'entremise du professeur Jacques-Jérémie Oberlin. Ce projet n'aboutit pas, mais le grand écrivain imagina alors d'écrire à un de ses amis francfortois une lettre datée de Versailles, où il n'alla jamais.

(2) Nous tenons à remercier la direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères, et en particulier M. Rigault de la bienveillante obligeance avec laquelle m'ont été communiqués, avec les lettres de Rosenstiel, tous les renseignements concernant sa carrière.

qu'il avait fallu accomplir, malgré l'hiver, par la Suisse et la Souabe, à cause de la guerre. Rosenstiel terminait sa lettre par ces mots : « Quelle que soit votre décision, citoyen-ministre, vous me trouverez prêt à vous obéir, étant intimement convaincu que vous voulez le bien de la chose, le mien et celui de ma nombreuse famille. »

Le 6 brumaire VI, Rosenstiel acceptait son rappel à Paris, et quittait Elbing. De Francfort-sur-le-Main, il écrivit à Talleyrand pour réclamer une fois de plus ses appointements. Au moment où il allait quitter l'Allemagne, il reçut sa nomination de secrétaire de la légation française au congrès de Rastatt, où on l'attendait avec impatience; le titre de nomination est daté du 7 brumaire VI. Le 22 frimaire, Rosenstiel annonce au ministre son arrivée à Rastatt. Le même jour, l'un des plénipotentiaires, Treilhard, écrit au même ministre : « Enfin nous tenons Rosenstiel, il est arrivé ce matin. » Etant seul dans la délégation française à connaître le droit public allemand, Rosenstiel joua un rôle important dans les délibérations du congrès. Sa modestie et sa prudence firent impression, il établit alors sa belle réputation de diplomate.

Les ministres français, leurs familles et leur suite quittèrent Rastatt le 29 avril 1799, à la tombée de la nuit, sans escorte. Rosenstiel avait pris place dans une petite voiture qui suivait les berlines des plénipotentiaires. On sait que les ministres furent massacrés au passage de la Murg; Rosenstiel fut sauvé par la présence d'esprit de son domestique. Nous citerons sur l'événement son propre récit : « Je tombe dans le fossé qui borde la chaussée, je me ramasse et gagne la prairie qui est à côté de cette chaussée, et j'y continue ma course, pour me soustraire aux meurtriers; parvenu enfin à l'extrémité de cette prairie marécageuse et entrecoupée de rigoles, je me reconnus à la hauteur qui s'y trouve, et je pus distinguer à la faveur des flambeaux qui étaient sur la chaussée, le lieu de l'assassinat. Je gagnai un sentier à côté d'un cimetière... je parvins au mur du jardin du château... j'arrivai à la maison du ministre de Bade après onze heures de la nuit... on essaya de me calmer et m'assurant qu'on avait pris toutes les mesures pour sauver les ministres avec toutes les personnes de la légation. » D'après la

déposition d'un domestique, Rosenstiel était alors dans « l'état d'un homme en délire. »

Arrivé à Strasbourg peu de jours après la catastrophe, il logea rue des Fribourgeois. Il se fit assister par le juge de paix, par Koch, membre de l'Institut national, et par Kern l'aîné, homme de loi, pour l'inventaire des papiers diplomatiques, qu'il avait ramenés dans une malle scellée (1).

La nouvelle organisation du ministère rappela Rosenstiel à Paris, il fut fait chef de division du premier bureau, chargé des affaires consulaires et commerciales avec la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Sa mémoire était prodigieuse. Jusqu'au 4 février 1824, il conserve le titre de *publiciste des affaires étrangères*, avec 8.000 fr. de traitement. Il fut fait, dès l'an XII, chevalier de la Légion d'Honneur.

Rosenstiel mourut le 4 février 1825. S'il n'a pas composé de vastes travaux d'histoire, comme Pfeffel, il a laissé à la postérité un monument de son labeur dans les nombreux volumes de documents qu'il a collectionnés et classés et qui concernent les événements auxquels il a été mêlé. Son écriture, modèle d'élégance, de clarté et de finesse permet de lire ses mémoires sans aucune fatigue.

Son fils, *Louis-Henri*, né à Versailles le 30 nov. 1781, fut nommé commis aux Affaires étrangères en 1807. Le 14 septembre 1815, il devint vice-consul de France à Amsterdam avec 6.000 francs d'appointement. Nommé consul à Ostende en 1831, il mourut dans cette ville le 11 janvier 1835.

La fille de Henri-Charles Rosenstiel, *Louise-Henriette*, née à Versailles, épousa, le 4 mars 1804, à la chapelle suédoise, *Jean-Daniel Kieffer*, employé au ministère des affaires étrangères; Kieffer fut le collègue de son beau-père.

(1) Les documents relatifs au congrès de Rastatt ont été collationnés et classés avec soin par Rosenstiel : les dossiers les contenant portent les numéros 679 à 688 aux Archives du Ministère des Affaires étrangères.

III.

JEAN-DANIEL KIEFFER

Jean-Daniel Kieffer naquit à Strasbourg le 4 mai 1767. Son père, *Jean-Frédéric Kieffer*, était préposé aux greniers à blé du Chapitre de Saint-Thomas. Après de bonnes études universitaires, il fut nommé docteur le 11 janvier 1787. Il se proposait d'étudier la théologie; toutefois sa préparation étant insuffisante, ses professeurs lui conseillèrent de faire des études préparatoires d'hébreu et de langues orientales. Ces études le captivèrent à tel point, qu'il prit la résolution de s'y vouer exclusivement. Il se rendit dans ce but à Paris et entra dans la carrière de l'enseignement. Mais, le 23 novembre 1793 son ami Rosenstiel le fit entrer aux Affaires étrangères où il fut nommé secrétaire de la commission chargée des traductions allemandes. En janvier 1796, il s'occupa d'un projet pour la formation d'une collection des actes politiques de la France dans ses relations avec les puissances étrangères, et des puissances étrangères entre elles. L'original de ce projet se trouve aux archives du Ministère des Affaires étrangères. L'année suivante, Kieffer fut envoyé à Constantinople, en qualité de secrétaire-interprète; il quitta la France le 3 mars, pour rejoindre le général *Aubert de Bayet*, ambassadeur en Turquie.

Au moment de la rupture des relations diplomatiques entre la France et ce pays (1798), par suite de l'invasion de l'Égypte, Kieffer fut retenu prisonnier et enfermé au château des Sept-Tours avec son chef, *Ruffin*, et ses collègues. Lors d'une grave maladie de *Ruffin*, sa femme, sa fille et son gendre, *M. de Lesseps*, obtinrent l'autorisation de rejoindre le prisonnier et de partager sa captivité, qui dura trois ans. Kieffer mit sa réclusion à profit pour continuer ses études : *Ruffin* et l'interprète *Danton* lui donnèrent des leçons de turc, d'arabe et de persan. Libéré le 25 août 1801, Kieffer demeura au service de l'ambassade jusqu'en 1803, travaillant avec *Ruffin* à faire rendre par la Turquie les établissements religieux et commerciaux appartenant à

la France, et à faire rentrer les Français dans tous les privilèges dont ils jouissaient en vertu des anciennes capitulations.

En 1803, Kieffer fut chargé d'accompagner à Paris l'ambassadeur turc, *Saya Habet Effendi*. Il resta alors en France et fut nommé secrétaire-interprète aux Affaires étrangères pour les langues orientales; peu après, il devint professeur de turc au Collège de France. Il traduisit en turc les Bulletins de la Grande Armée et en surveilla l'impression, contribuant ainsi à répandre le prestige de la France en Orient.

En 1804, le 4 mars, il épousa *Louise-Henriette Rosenstiel*, la fille de son collègue aux Affaires étrangères; la cérémonie religieuse fut célébrée à la chapelle luthérienne de l'ambassade de Suède à Paris, par les soins du chapelain strasbourgeois Gambs et en présence de nombreux alsaciens. Kieffer ajouta à ses autres charges celle de professeur des langues orientales au lycée impérial, le titulaire, M. Péritte, étant trop âgé pour continuer ses leçons. Kieffer a composé un dictionnaire turc-français. Il fut nommé, le 22 janvier 1815, chevalier de la Légion d'honneur.

Après la Restauration, Kieffer devint second secrétaire-interprète du Roi à Paris (1814-1816) avec 8.000 francs de traitement; et le 9 septembre 1819, premier secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, avec 10.000 francs de traitement.

Pour des motifs que nous ignorons, Kieffer tomba brusquement en disgrâce, et perdit sa place, alors que ses prédécesseurs avaient été nommés à vie. Ayant passé 32 ans au service du Ministère, il réclama une pension et l'obtint grâce à l'appui des députés du Bas-Rhin. Admis à la retraite en octobre 1829, il chercha des consolations dans les études et dans la correspondance avec les orientalistes à l'étranger. Il fut un des membres fondateurs de la *Société asiatique*, dont il devint vice-président en 1831. Kieffer consacra dix années à la première traduction complète de la *Bible* en turc, revisant le fameux manuscrit d'Albert Bobowski, datant de 1666 et qui dormait depuis cent cinquante ans dans la bibliothèque de Leyde.

Kieffer s'occupa aussi avec zèle des œuvres que le protestantisme français venait de créer; il fut membre fondateur de la *Société des missions évangéliques* et de la *Société biblique*; il distribua, dit-on, 60.000

Nouveaux Testaments : « chacun de ses envois était accompagné d'une lettre de sa main ». Le 21 décembre 1808, il figure, avec deux de ses collègues des Affaires étrangères d'avant la Révolution, Otto et Rosenstiel, parmi les membres fondateurs de l'Eglise luthérienne à Paris.

Kieffer mourut à Paris le 30 janvier 1833. Trois jours avant sa mort, pouvant à peine se soutenir, il avait fait sa dernière leçon au Collège de France. Son dictionnaire turc-français fut imprimé après sa mort par l'Imprimerie Nationale, grâce aux soins de sa veuve et de M. Bianchi, secrétaire-interprète adjoint pour les langues orientales.

IV.

LOUIS SCHMUTZ.

Louis Schmutz naquit à Strasbourg, le 8 juin 1761. La famille de sa mère était originaire de Bouxwiller, capitale du comté de Hanau-Lichtenberg, qui s'étendait sur les deux rives du Rhin. Son père, *Jean-André Schmutz*, était orfèvre.

Il fut baptisé à l'église Saint-Nicolas le 10 juin 1761; bien qu'issu d'une famille d'artisans, il se consacra aux études et fut immatriculé à l'Université de 1775 à 1785. Il avait étudié le droit politique, ce qui lui valut d'être occupé à Versailles, au Ministère des Affaires étrangères; il y resta jusqu'à la veille de la Révolution. Il rentra à Strasbourg en 1789, il fut nommé employé au district et joua un rôle politique. Il avait été faire visite à Pfeffel à Colmar en 1784.

Après avoir rempli avec zèle l'emploi de chef de bureau du Bien Public dans le district de Strasbourg, Schmutz revint à Paris et fut à nouveau, en l'an V, employé aux Affaires étrangères. Il passa un examen dont nous avons encore le programme :

« Questions proposées par le Ministre des relations extérieures sur lesquelles le Cit. Schmutz, employé de la quatrième classe au bureau des archives, fait les Mémoires et réponses :

1° Quelle était à l'étranger la jurisprudence des mariages, nais-

ces et sépultures pour les Français avant l'établissement de la Constitution ?

2° Pour les mariages, le Français était-il obligé de faire faire des publications à son dernier domicile en France ?

3° La femme française devient-elle étrangère en épousant un étranger ? Est-elle pour cela réputée émigrée ?

4° Quel est l'usage des protestants pour le divorce dans le cas, par exemple, de désertion malicieuse ?

Les questions 5 à 11 se rapportent à Bade, Wurtemberg, Palatinat, etc...

La 12° à une question italienne.

La 13° : traduction en français du Pacte de famille de la maison de Brandebourg, 1752. »

Schmutz fut chargé d'un *Rapport sur le commerce de la partie inférieure de l'Italie*; son travail fut appuyé par les représentants du peuple Kaufmann, Dentzel, Bertrand et Herrmann.

Le 17 nivôse VI, il demandait à succéder à Dorsch comme *interprète allemand*.

Schmutz s'est surtout distingué par ses travaux de bibliothécaire; il fut chargé de faire un choix d'environ 3.000 volumes parmi les deux millions de livres qui avaient été saisis dans les couvents ou les demeures des émigrés. Ce fut, avec la bibliothèque de Pfeffel, le noyau de l'actuelle bibliothèque du Ministère des Affaires étrangères.

V.

JEAN-BENOIT SCHERER.

Jean-Benoît Scherer naquit à Strasbourg, le 1^{er} septembre 1740, dans une de ces familles protestantes, vénérables par leur science et leur probité, qui se groupaient autour de l'église Saint-Thomas. Par sa mère, *Marie-Salomé Lederlin*, il était le petit-fils du célèbre helléniste, *Jean-Henri Lederlin* (1672-1737), professeur à l'Université; son père,

Jean-Frédéric Scherer (1702-1777), qui débuta comme professeur de quatrième au Gymnase, fut chanoine de Saint-Thomas, et est connu comme orientaliste.

Jean-Benoît fut baptisé à l'église Saint-Thomas par le pasteur *Jean-Georges Schweighaeuser*; son parrain, *Jean-Gaspard Reuchlin*, est connu dans l'histoire du protestantisme alsacien. La sœur de Jean-Benoît, *Marie-Cléopée Scherer*, épousa *Daniel-Frédéric Weber*, charpentier du Chapitre de Saint-Thomas.

Nous ne savons rien de l'enfance du futur employé des Affaires étrangères. Il étudia le droit et la philosophie à l'Université de sa ville natale et fit son doctorat en droit. Il voyagea en Russie, et on l'y retint en lui offrant la place de membre du Collège de justice impériale pour le droit finnois, esthonien et livonien. Puis il passa au service de la France en qualité d'attaché d'ambassade à Saint-Pétersbourg. Il fut chargé de missions diplomatiques en Pologne, en Suède, en Danemark, à Hambourg et à Berlin. Il fut grand collectionneur : la bibliothèque du Roi acheta ses collections de médailles et sa bibliothèque. En 1775, il fut appelé à Versailles, et fut occupé au Ministère des Affaires étrangères. Rentré à Strasbourg, nous le voyons membre du Grand Conseil, en qualité de sénateur de la tribu des Peletiers, de 1787 à 1788. Il a écrit plusieurs ouvrages consacrés à des recherches historiques, parmi lesquels on peut citer une *Description du Kamtschatka*, publié en allemand en 1774, une *Histoire raisonnée du commerce de la Russie* (1788), qui fut traduite en allemand en 1789, des *Annales de la Petite-Russie*, abrégé de l'histoire des Cosaques, traduites d'après des manuscrits de Kiew et imprimées à Strasbourg en 1788.

Scherer se trouvait aux eaux de Bade en 1793; il fut porté sur la liste des émigrés, et se montra dès lors l'adversaire acharné de la Révolution. Il s'établit à Tubingue, comme professeur de langue et de littérature françaises; il professa aussi des cours sur l'histoire de l'empire russe, sur l'antiquité grecque et sur la diplomatie.

On ignore le lieu et la date de sa mort. On sait seulement qu'il se trouvait encore à Tubingue en 1811.

L'ouvrage le plus connu de Scherer est un pamphlet écrit en allemand, contre le maire Frédéric de Dietrich et la Révolution à Stras-

bourg. C'est un violent réquisitoire où l'auteur dénonce les « ravages » de la Révolution française et en particulier les mesures prises par les assemblées révolutionnaires contre la noblesse.

VII.

LOUIS-GUILLAUME OTTO.

La famille *Otto* est originaire de Darmstadt, où le grand-père du futur diplomate était chancelier du prince de Hesse; il appartenait donc, par ses ancêtres, à la diplomatie et à la politique.

Louis-Guillaume Otto n'était pas Strasbourgeois de naissance, comme on l'a admis généralement : il naquit, le 7 août 1754, sur la rive droite du Rhin, dans le village de Kork, qui faisait partie du comté de Hanau-Lichtenberg et dont la capitale, Bouxwiller, se trouvait en Alsace; son père, Just-Jacques Otto, était conseiller du comte de Hanau. Otto fut donc compatriote de Rosenstiel; il fut lié d'amitié avec la famille Pfeffel.

Elevé à Strasbourg, il y commença ses études de philosophie à l'Université en mars 1769. Il y ajouta l'étude du droit, des langues étrangères et de l'histoire; il fut candidat en droit le 10 janvier 1777. Il appartenait ainsi à cette catégorie d'étudiants en droit que leur connaissance du français et de l'allemand qualifiaient pour les charges diplomatiques à Versailles. M. de la Luzerne, ministre du Roi de Bavière, s'étant adressé aux professeurs Koch et J.-J. Oberlin pour leur demander un secrétaire, Otto fut désigné fin 1776. M. de la Luzerne l'emmena en Amérique, comme secrétaire de légation de France à Philadelphie, près du Congrès des Etats-Unis d'Amérique. Otto s'y maria en 1787 avec Mlle Levington, qui mourut avant le retour du diplomate en France, en 1793. Otto devint à cette date premier commis des Affaires étrangères. La veille du 9 thermidor, son arrestation était décidée; la chute de Robespierre le sauva. Toutefois, le 2 novembre, il fut brusquement conduit au Luxembourg et mis au secret, sous l'inculpation d'avoir fait clandestinement du commerce aux Etats-Unis et

d'avoir eu une correspondance commerciale avec un agent secret à Londres. Otto s'adressa au Comité du Salut public pour obtenir son élargissement (25 brumaire III) ; il fut mis en liberté fin frimaire.

Le 19 messidor IV, il demanda un emploi dans les Relations extérieures, et devint chef de la première division politique. La deuxième avait pour chef *Reinhard*, et la troisième *Colchen*.

A partir de ce moment, la carrière diplomatique d'Otto se déroula sans accident. Le 15 mai 1797, nous le trouvons à Berlin, comme secrétaire de l'ambassade extraordinaire de France en Prusse. En 1800, il est en Angleterre, d'abord en qualité de commissaire pour l'échange des prisonniers français, puis, à partir du 30 novembre 1801, comme ministre plénipotentiaire à Londres, où il est reçu aux acclamations du peuple. Il signe les préliminaires de la paix d'Amiens. Le 16 mai 1803, il est à Munich, comme envoyé extraordinaire. En 1806, en raison de l'estime personnelle que lui porte Napoléon, il reçoit le titre de comte de Mosloy, et il est nommé conseiller d'Etat. Enfin, il fut ambassadeur à Vienne de 1809 à 1813.

Otto épousa en secondes noces une dame de Crèvecœur.

Pendant la première Restauration, il fut chargé d'une mission dans le Cher, l'Indre, l'Allier, la Creuse et la Haute-Marne, qui formaient la 21^e division militaire; dans une proclamation, datée de Limoges, le 6 juin 1814, il plaide avec enthousiasme la cause de Louis XVIII.

En 1815, il se retira à Sarcelles près d'Ecouen, à cause de « l'exiguïté actuelle » de sa fortune.

Il mourut à Villers-Cotterets, le 9 novembre 1817. Son acte de décès se trouve dans les registres paroissiaux de l'église de la Rédemption et porte la signature du pasteur Goepp.

* * *

Outre les jurisconsultes attachés à la Chancellerie de Versailles, il y eut un certain nombre d'Alsaciens qui voyageaient en Allemagne, parfois sous des noms de guerre, qui menaient une vie un peu mystérieuse et sur le compte desquels on ne trouve que très peu de renseigne-

ments, même aux Archives du Ministère des Affaires étrangères. Nous citerons entre autres en suivant l'ordre alphabétique :

1. *Appendéris* (Félix-Romain-Ignace), né à Strasbourg en 1748, secrétaire-interprète de la légation de Suisse à Bâle.

2. *Bacher* (Teobald-Jacques-Justin), né à Thann en 1748, mort en 1813, secrétaire-interprète de la légation de France à Bâle, chargé de nombreuses missions en Allemagne.

3. *Brechtel*, agent secret à Iéna.

4. *Frank* (Daniel-André), né à Strasbourg, parent de Kellermann, agent secret en Allemagne.

5. *Frischmann* (Jean-Casimir), fils de l'ancien résident de France à Strasbourg avant 1681, agent secret sous le nom de *Rosenberg*, entra au service de la France dès 1681. En 1718, il figure sous le nom de baron de *Ransonière*, seigneur de *Changey*.

6. *Humberg*, qui devint plus tard consul à Malaga (1767).

7. *Kempfer* (Jean-Baptiste), né à Strasbourg en 1712, qui fut en mission près de l'électeur de Mayence.

8. *Schwend* (François-Nicolas), chargé de missions à Bade et à Darmstadt.

